

7.

Fiche réalisée dans le cadre du projet LEADER GAL "Démonstration de bonnes pratiques forestières dans la Botte du Hainaut"



Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales



02

TRAVAIL  
DU SOL

R  
é  
g  
é

Une fois le terrain nettoyé, certaines techniques permettent de préparer le sol à la plantation : des techniques généralisées de sous-solage, de labour et de pseudo-labour ou des techniques localisées de travail manuel ou mécanique facilitent la mise en terre et améliorent les conditions de reprise et de croissance des plants.

A  
R  
T  
i  
f  
i  
c  
i  
e  
l  
l  
e

## 1. SOUS-SOLAGE

Le **SOUS-SOLAGE** est une façon culturale sans retournement de terre destinée principalement à décompacter, éclater et fissurer toute la masse du sol. Il permet surtout de **BRISER LES COUCHES PROFONDES ET IMPERMÉABLES, AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT RACINAIRE** des jeunes plants en leur assurant une meilleure alimentation hydrique et minérale (augmentation de la réserve en eau du sol), **FAVORISER L'ANCRAGE DU PEUPEMENT FUTUR**.

### MATÉRIELS DE SOUS-SOLAGE

#### SOUS-SOLEUSE AGRICOLE



© CDAF asbl

- éclatement des horizons compacts :  
semelle de labour ou piétinement des animaux
- opération recommandée pour le boisement de terres agricoles

#### RIPPER



© Ph. Van Lierberghe

- dent portée par un tracteur à chenilles
- fragmentation d'une roche superficielle en voie de dégradation ou d'un horizon d'étranglement
- très rarement en forêt de résineux

## 2. LABOUR

Le **LABOUR** consiste à **DÉCOUPER SUCCESSIVEMENT LA TERRE À TRAVAILLER EN BANDES** de 15 à 40 cm d'épaisseur, retournées plus ou moins complètement à l'aide d'une charrue, en vue de ramener à la surface les couches profondes du sol et d'enfouir la végétation de surface. Le labour peut poursuivre trois objectifs : **AMEUBLIR LE SOL ET PROTÉGER SA STRUCTURE, FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT RACINAIRE, ÉLIMINER ET ENFOUIR LA VÉGÉTATION ADVENTICE DE SURFACE**.

### MATÉRIELS DE LABOUR

#### CHARRUE FORESTIÈRE À SOCS



© Ph. Van Lierberghe

→ labour en plein d'un sol agricole sans obstacles majeurs

#### CHARRUE FORESTIÈRE À DISQUES






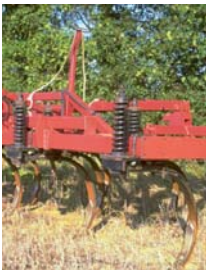

© Ph. Van Lierberghe

→ labour de sols en présence de roches affleurantes, pierres et racines

### 3. PSEUDO-LABOUR

Le **PSEUDO-LABOUR** est une opération destinée à **TRAVAILLER SUPERFICIELLEMENT LE SOL** sur 10 à 15 cm de profondeur pour l'**AMEUBLIR SANS LE RETOURNER**.

#### MATÉRIELS DE PSEUDO-LABOUR

HERSE À POINTES FIXES	CULTIVATEUR À DENTS VIBRANTES	CULTIVATEUR ROTATIF À AXE HORIZONTAL	CHISEL À DENTS ESCAMOTABLES	PULVÉRISSEUR OFFSET OU COVERCROP
				
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ nivellement</li> <li>→ déchaumage</li> <li>→ incorporation d'engrais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ déchaumage</li> <li>→ incorporation d'engrais</li> <li>→ reprise de labour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ lacération du feutrage des prairies à retourner</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ déchaumage de graminées</li> <li>→ peignage de ronces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ déchaumage</li> <li>→ reprise de labour</li> <li>→ entretien de plantations</li> </ul>

### 4. FRAISAGE

#### ROTOR À DENTS FIXES



© CDAF asbl

→ pour plants en godet

Le **FRAISAGE EN BANDES** est un travail du sol localisé de largeur étroite ( $\pm 40$  cm) selon des axes espacés en fonction des interlignes de plantation.

- ✓ plantation plus facile et plus rapide
- ✗ risques de parois lissées et compactées sur sols argileux non ressuyés



© Forêt Wallonne asbl



© CDAF asbl



© Forêt Wallonne asbl

#### FRAISEUSE ROTATIVE



© Forêt Wallonne asbl

→ pour stations difficiles

Le **FRAISAGE PAR POINTS** est un travail du sol localisé au niveau de l'emplacement des plants à introduire.

- ✓ profondeur du fraisage ajustée en fonction des horizons du sol
- ✓ limitation des risques sur sols sensibles
- ✗ prix de revient élevé pour des densités fortes



© Forêt Wallonne asbl



© Forêt Wallonne asbl



© Forêt Wallonne asbl

7. Révisé ARTIFIELLE